



**RAPPORT DE MISSION DE SENSIBILISATION SUR L'IMPACT DE  
L'UTILISATION DE LARO DANS 7 VILLAGES DANS LA PARTIE  
NORD DE TOLIARA : Andravony, Ambatomilo, Tampolove,  
Lamboara, Ampasimara, Ankindranoke et Vatoavo**

**Collaboration entre Comité de Gestion de la pêche aux Poulpes  
et la Direction Régionale de la Pêche et de l'Economie Bleue –  
Atsimo-Andrefana (CGP et DRPEB-AA)**

**Du 09-10 et 11 Mai 2022**

## I. Récapitulation de la mission

<b>Mission</b>	
<b>Association</b>	Comité de Gestion de la pêche aux Poulpes
<b>Lead</b>	Direction de la Pêche et de l'Economie Bleue = DRPEB-AA
<b>Objet de mission</b>	<b>Sensibilisation sur l'impact de l'utilisation de « Laro » dans la partie Nord de Toliara</b>
<b>Nombre de villages</b>	Andravony- Ambatomilo- Tampolove - Ampasimara- Ankidranoke- Lamboara- Vatoavo
<b>Nombre de village où on n'a pas pu faire la sensibilisation</b>	1
<b>Nombre de village</b>	Ankindranoke
<b>Cause</b>	Une veiller funeraire au village
<b>Zone :</b>	<b>Soariake – Manjaboake -Velondriake</b>
<b>Date :</b>	09-10-11 Mai 2022
<b>Durée :</b>	3 jours
<b>Participants :</b>	<p><u>DRPEB-AA</u> : Directeur Isaia Issa ALEPH</p> <p><u>Responsable suivi et évaluation-DRPEB</u> : MONJA Ernest</p> <p><u>CSP- DRPEB</u>: RAKOTONDRAFARA Arthur Bernardin</p> <p><u>Chef de circonscription pêche Morombe-DRPEB</u> : Mr NAINA</p> <p><u>Maire de Befandefa</u> : MAMONJY Albert Jean Jacques</p> <p><u>Secrétaire Exécutif-CGP</u> : RAMISANANDRASANA Sonya –</p> <p><u>Société civile (SANSAFA)</u> : RANTSOAVINA Florencia Desirée</p> <p><u>1 représentant de la communauté</u> : RIVO</p> <p><u>Socio-organisateur de chaque ONG</u>= WCS (Toky) et BV (Hery)</p> <p><u>Chauffeur DRPEB</u> : MILA Franc Debruin</p> <p><u>Chauffeur BV</u> : MAHATRATRA Hery</p> <p><u>Marin BV</u> : Dupond</p>

## II. Contexte

Une alerte sur l'utilisation de Laro s'est déroulée depuis le 15 Mars 2022 dans la partie Nord de Toliara. Suite à cette infraction, le CCS et KMD dans le village de Soariake ont fait de patrouille. Cependant, on a remarqué que l'utilisation de Laro continue en déplaçant dans les villages voisins. Donc pour freiner cette pratique illégale, le CGP en collaboration étroite avec la DRPEB-AA ont mis en œuvre une mission de sensibilisation dans 7 villages dans la partie nord de Toliara. Notamment, Andravony- Ambatomilo- Tampolove - Ampasimara- Lamboara-Ankindranoke et Vatoavo.

Selon la loi N°2018-026, art-92-e, qui stipule l'interdiction que l'utilisation du poison « Laro » sous toute ces formes sur la pêche sont formellement prohibées. Cette interdiction est aussi régie dans le Dina. Par ailleurs malgré cette interdiction, la pratique néfaste subsiste encore dans la région Atsimo-Andrefana. Donc cette mission est un rappel à l'ordre sur les pratiques de pêche interdites dans la région Atsimo-Andrefana. L'utilisation de Laro, provoque des effets négatifs et à long terme sur les pêcheurs mais aussi sur les consommateurs et surtout l'écosystème.

Selon la loi N°2018-026, art-92-e, l'utilisation de Tarikake ou senne de plage est aussi prohibée parce que cet engin racle tout sur son passage notamment les poissons de petite taille, les herbiers, les coquillages etc. Une destruction massive de l'écosystème marin.

La mission a pour objectifs :

- Mettre à jours les lois régissant la pêche à Madagascar : les lois existant en général, le pourquoi des lois, les fermetures, le maillage et mettre en exergue l'utilisation du Laro et Tarikake.
- Sensibiliser la communauté sur l'impact de l'utilisation du Laro et le tarikake.
- Mettre en rappel la loi qui régit cette infraction : loi nationale et loi locale par le Dina

## III. Déroulement de la mission

Départ	Arrivé	Nuitée	Date	Village
09/05/2022	11/05/2022	1	08/05/2022	Ambatomilo
		2	09/05/2022	Tampolove

## IV. Résultat

La mission est surtout un rappel des lois existantes et de voir si les pêcheurs sont au courant des lois régissant la pêche du point de vue nationale et surtout régionale. La méthode adoptée durant les sensibilisations, une sensibilisation participative, nous a permis de voir que la communauté des pêcheurs a beaucoup de connaissance sur les lois sur la pêche. Mais on a

surtout mis un point qu'actuellement les infractions sont amendé de 600 000Ar à 6 000 000Ar pour une durée de 7 jours et qu'ils risquent aussi une confiscation des produits et des matériaux.

On a mis un point sur l'importance des récifs coralliens, les mangroves et les réserves marines en employant le terme « fijabelean'ny fia » mais aussi que les réserves marines sont comme les actions des fourmis durant les périodes de pluie ou de sècheresse qui entrent dans les trous de serpent et en cas de manque de nourriture dévore le serpent. Ici, les réserves marines sont perçues comme un auberge qui permettre de faire une gestion durable de la nature. Ces termes et adages sont des termes concert et ont été vite adopté par la communauté.

On a aussi mis un point qu'il ne faut pas protéger les membres de la famille qui font des infractions. Afin d'assurer une pêche durable, viable et rentable chacun doit mettre du sien surtout la communauté des pêcheurs qui vivent directement de la pêche.

**Tableau 1 : Résultat de la mission**

Nom de village	Activités	Appuie de communication utilisé	Bénéficiaire	Nombre de villageois
Andravony	Sensibilisation et éducation	3 Affiches distribuées pour chaque village	Communautés locale des pêcheurs	128
Ambatomilo				57
Tampolove				61
Lamboara				74
Ankindranoke				0
Ampasimara				41
Vatoavo				39

D'après le tableau, on a pu sensibiliser 6 villages dont en moyenne 67 personne pour chaque village. On a remarqué qu'il n'y a pas trop de classe d'âge mais que les villageois sont curieux quand il s'agit de sensibilisation.

## **V. Conclusion**

En conclusion, la sensibilisation s'est bien déroulé. Cette action nous a permis de voir que la communauté des pêcheurs est avide de connaissance et veulent savoir tous les informations concernant leur activité. Les lois sur la pêches n'est pas nouveau pour eux mais une mise à jour régulier est nécessaire. On peut dire qu'on a pu atteindre notre objectif à 90%.

## **VI. Recommandation**

Afin de pouvoir mener à bien les prochaines missions, il faut :

- Améliorer l'itinéraire c'est-à-dire que notre itinéraire a été très serré et nous n'a pas permis de discuter un peu plus longtemps avec les pêcheurs afin de connaître vraiment les problèmes des pêcheurs. Comme suggestion, je propose de faire 2 villages à sensibiliser par jour.
- Il faudrait publier les affiches dans tous les villages d'intervention de CGP.
- Plus de sensibilisation, plus d'éducation et plus d'anticipation.
- La consultation villageoise sur la mise en place ou non de réserve temporaire de poulpe est déjà terminé pour le village d'Ambatomilo et de Lamboara.